

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 127 (1982)
Heft: 11

Rubrik: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revues

Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift N° 10, octobre 1982

C'est un officier instructeur d'infanterie, le capitaine von Erlach, qui empoigne dans cette livraison le problème de sa profession. L'officier instructeur exerce, selon l'auteur, ce qu'il nomme un «Schicksalberuf» pour notre armée. En sa qualité de président de l'Association des officiers instructeurs, le cap von Erlach a eu l'occasion d'étudier de très près tous les tenants et aboutissants du métier. Sa préoccupation principale est celle des effectifs. En 1977, 600 officiers de carrière instruisaient l'armée. Il y en avait à peine 20 de plus en 1981. Or, pendant ce laps de temps ont été introduits le Tiger, le Rapier et le Dragon; de nouvelles écoles (ER et EO) ont été mises sur pied, l'effectif des participants aux écoles techniques et écoles centrales a considérablement augmenté. Le cap von Erlach lance un cri d'alarme: la qualité de notre instruction devient insuffisante par manque d'encadrement professionnel. Or, selon le mot du général Dufour mis en exergue dans l'article, «c'est par l'instruction qu'un militaire doit chercher à se faire remarquer».

A titre de commentaire sur le fond de la question, on observera ici qu'il existe deux attitudes face à l'insuffisance des effectifs. L'une consiste à lutter pour faire comprendre que la crédibilité de notre défense est mise en jeu par le blocage du personnel de la Confédération: les meilleurs engins ne sont que ferraille entre des mains inexpertes. La seconde revient à considérer le blocage comme une donnée du problème à résoudre; il s'agit d'un postulat auquel rien ne peut ni ne doit être changé. Il faut, comme on dit, «faire avec ce qu'on a». Peut-être. Mais lorsqu'on voit que pratiquement pas une seule école de recrues ne fonctionne avec une «garniture» normale (1 officier et 1 sous-officier instructeurs par unité pour l'infanterie), on ne peut s'empêcher de s'interroger sur la valeur de notre instruction, sur les conséquences de la surcharge des instructeurs engagés et sur

la liberté de manœuvre des commandants d'école. On comprend mieux, en revanche, pourquoi il existe encore des écoles «à problèmes». On ne saurait donc ignorer les préoccupations dont le cap von Erlach se fait l'écho.

Dans la rubrique instruction, le commandant des écoles de sergent-major, le colonel Andreas Zumthurn, expose ce qu'est la formation qu'il donne, cinq semaines durant, à ses élèves. Il faut relever que jusqu'en 1951 il n'existait d'autre formation du sgtm que celle reçue «sur le tas» pendant le paiement de galons. Jusqu'en 1965, l'école durait quinze jours. Et pourtant, les tâches du sgtm sont variées et souvent complexes. Elles sont, en outre, nombreuses. D'où l'importance qu'il convient d'accorder à la sélection des candidats.

Protection civile N° 10, octobre 1982

A l'occasion de la réorganisation des troupes de protection aérienne, la revue consacre à cette arme une part essentielle de ce numéro. Sous la plume de M. Hans Mumenthaler, directeur de l'Office fédéral de la protection civile, les troupes de PA sont présentées dans leur nouvelle articulation qui met davantage l'effort sur les bataillons et unités librement disponibles. Les corps de troupe affectés à une ville ne sont pas supprimés pour autant, mais la proportion en est diminuée.

La revue rend compte, d'autre part, de la 28^e assemblée des délégués de l'Union suisse pour la protection civile qui a eu lieu à Schaffouse le 28 août dernier. Une résolution a été votée, qui demande que l'accroissement des crédits pour la défense ne profite pas qu'à la défense armée, mais dans la même proportion à tous les éléments de la défense générale.

Défense nationale, octobre 1982

Trois contributions ont particulièrement retenu l'attention du chroniqueur. «Malouines: de vieilles ou de nouvelles

leçons?», telle est l'interrogation que pose Georges Outrey. «On se demande, dit-il, quelle suite d'erreurs de jugement commises par les deux parties a bien pu les amener à en venir aux mains pour un enjeu dont l'intérêt est fort mince.» Plus loin, l'auteur affirme que «le mérite principal de cette affaire est le refus de laisser un problème politique se régler unilatéralement par un coup de force». Après un résumé des opérations, Georges Outrey relève l'efficacité du missile Exocet, les effets des bombes sur les navires, la faiblesse des moyens aériens mais l'efficacité de l'aviation de transport ou encore l'utilité de l'artillerie des bâtiments pour l'appui des troupes progressant à terre. Mais, selon l'auteur, le problème fondamental est toujours le même. «Il est financier, ce qui peut amener à faire des choix déchirants. Ces choix sont politiques. Il appartient aux gouvernements de décider s'ils veulent garder des instruments d'une politique mondiale pour faire face aux engagements pris et porter assistance aux amis victimes d'une agression, alors que le théâtre européen paraît bloqué par la menace nucléaire et que l'heure est probablement aux stratégies indirectes.» En donnant sa libre opinion sur «l'Alliance atlantique devant le drame polonais», Yves Laulan, un économiste, se demande non seulement ce qu'aurait pu faire l'Alliance, mais aussi ce qu'elle pourrait faire à l'avenir. Dans le cas présent, elle aurait pu faire plus largement usage de l'arme économique, «arme souvent brandie mais jamais utilisée». L'auteur constate aussi certaines divergences d'intérêt. Ainsi, l'Allemagne fédérale attache une importance plus grande que ses partenaires à la qualité de ses relations avec l'Est. Que faudrait-il faire à l'avenir? La réponse de Laulan est claire: la revision aux règles du jeu Est-Ouest passe par «trois décisions fondamentales: dénoncer Yalta, dénoncer Helsinki, relever notre effort de défense». Et d'ajouter: «Paradoxalement, ces trois mesures seraient peut-être l'unique moyen de ne pas se laisser progressivement enfermer dans un processus munichois. C'est celui où, de concession en dérobade, l'Occident, le dos au mur, risque de se trouver incapable de se dégager d'une situation sans issue, sauf

par un affrontement violent. On peut, conclut l'auteur, se demander si, aujourd'hui, l'Occident n'est pas en effet engagé dans un tel processus qui, à terme, risque de déboucher sur une guerre mondiale.» A tout le moins, les propos d'Yves Laulan ont le mérite de la clarté et celui d'inciter à une salutaire réflexion.

Le général Pierre Morisot, actuel directeur central du service national, se penche sur les mécanismes du recrutement des jeunes gens qui accomplissent leur service national, mécanismes assez complexes. Connaître la «ressource», la sauvegarder, la maîtriser, tenter de satisfaire autant que possible les vœux des appelés, en bref, une liste de questions qui préoccupent de façon identique nos officiers de recrutement.

Military Review N° 10, octobre 1982

Le rôle du chien dans l'armée américaine fait l'objet d'une intéressante étude du major William J. Kelch. Ce sont très particulièrement les missions de sécurité qui sont ici envisagées, avec référence, notamment, au cas de la guerre du Vietnam. Se demandant si l'engagement du chien constitue un anachronisme, l'auteur, un vétérinaire, répond par la négative. Le chien sert aussi bien son maître dans la paix qu'à la guerre.

Les femmes dans l'armée: font-elles le poids? La capacité militaire est formée d'un ensemble de composantes qu'analyse le major Robert L. Nabors. Dans certains domaines, la femme se montre supérieure à l'homme. Sait-on, par exemple, que sa constitution physique lui assure un centre de gravité plus bas et, par conséquent, davantage de stabilité? L'auteur ne nie pas tous les apports de la femme au combat. Il ne recommande cet usage qu'avec une certaine circonspection.

La neutralité est un choix politique qui se paie en termes de budget militaire et de service national.

GÉNÉRAL ROBERT CLOSE